



**RAPPORT DE LA MAIRESSE  
AUX CITOYENS DES FAITS SAILLANTS  
DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE  
POUR L'ANNÉE 2021**

Conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2021.

**RAPPORT FINANCIER**

Les états financiers au 31 décembre 2021 nous indiquent des revenus totaux de 9 868 953 \$. Les différentes charges de la Ville (dépenses) ont totalisé 8 131 387 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (activités d'investissement, remboursement de la dette, affectation, etc.) les états financiers indiquent que la Ville a réalisé en 2021 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 659 707 \$.

À la même date, la Ville possédait un excédent accumulé non affecté de 1 715 550 \$, lequel inclut l'excédent de l'exercice 2021.

L'endettement total net à long terme de l'administration municipale s'établissait au 31 décembre 2021 à 9 947 911 \$ comparativement à 7 563 642 \$ en 2020.

**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

Ces états financiers ont été vérifiés par les vérificateurs externes Langevin Grondin CPA inc., en date du 26 avril 2022. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la Ville de Maniwaki.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que « les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Maniwaki et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2021 ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

## **CONCLUSION**

En terminant, je tiens à souligner que la santé financière de la Ville se porte bien, grâce à des normes de gestion rigoureuse et à des efforts d'amélioration continus.

Soyez assuré que votre conseil municipal continuera à planifier efficacement dans le but d'offrir les meilleurs services possibles, tout en respectant la capacité de payer de nos citoyens et citoyennes.

Merci de votre confiance.

La mairesse,



Francine Fortin